ined
INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

Instituts thématiques Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

EFS

SJ 2013-018 DAJ2013-027 DAJ/D 2013-01

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES,
LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG,

Vu le Code de la santé publique
notamment ses articles L 1222-1 et suivants et R 1222-1 et suivants

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale

Vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - Monsieur André Syrota

Vu le décret du 15 octobre 2012
portant nomination du Président de l'Etablissement français du sang - Monsieur François Toujas

Vu le décret du 11 septembre 2012
portant nomination de la Directrice de l'Institut national d'études démographiques – Madame Chantal Cases

Vu la décision Inserm DAJ2009-334 du 15 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision conjointe Ined – Inserm – Efs du 12 mars 2010
portant création d'une unité mixte de service intitulée ELFE et nomination d'une Directrice ;

Vu la convention du 22 juin 2011
relative à l'unité mixte ELFE ;

Vu la convention-cadre de partenariat du 10 février 2012
relative au projet ELFE ;

DECIDENT

Art. 1 : L'Unité Mixte de Service intitulée « Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance – ELFE » US 002 est prolongée d'un an à compter du 12 mars 2013.

Art. 2 : Madame Marie-Aline CHARLES, Directrice de Recherche Inserm, est reconduite dans ses fonctions de Directrice de l'unité mixte ELFE jusqu'au 12 mars 2014.

Art. 3 : La présente décision prend effet à compter du 12 mars 2013.

Le 5 mars 2013
M. Khlat
P/ La Directrice
de l'Ined
et par délégation

Le Président-directeur général
de l'Inserm

M. François TOUJAS
Président
de l'Etablissement Français du Sang
Le Président
de l'Efs